



OBJECTIF(S)

- Maîtriser concrètement l'essentiel de la fiscalité immobilière en transaction et conseiller efficacement les clients et éviter d'engager sa responsabilité civile

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Agents, négociateurs et collaborateurs en transaction

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en fiscalité immobilière

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - INTRODUCTION : RAPPELS GÉNÉRAUX SUR LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

- Principes, nature et effets des charges fiscales et sociales
- Principes et Fonctionnement de la fiscalité immobilière
- Le calcul de l'impôt sur le revenu

II - TVA ET DROITS D'ENREGISTREMENT

- Les droits d'enregistrement
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée
- Les cas de régularisation
- Les droits réduits

III - LE TRAITEMENT DE LA PLUS VALUE

- La plus-value des particuliers
- La plus-value professionnelle
- La plus value des parts de société IS

IV - FOCUS : LES TAXES IMMOBILIÈRES

- La fiscalité des acquisitions de terrain à bâtir
- La taxe d'aménagement
- Les taxes locales

V - SYNTHÈSE DES DISPOSITIFS FISCAUX EN VIGUEUR



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap